



Titre de la formation	Diplôme d'état d'Aide-Soignant – DE Aide-Soignant		
Diplôme visé	DEAS niveau 4		
RNCP	RNCP35830 Date d'enregistrement : 28 /0 7 /2021 Date d'échéance : 01/09/2025		
Certificateur	Ministère chargé de la Santé		
Objectifs	Les 11 mois de formation au diplôme d'état d'aide-soignant vous permettront d'acquérir les connaissances et les compétences requises afin d'exercer la profession d'aide-soignant aussi bien en milieu hospitalier qu'en milieu de vie. A l'issue de votre formation vous serez capable de :		
	 Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques. 		
Durée de formation	DUREE : 11 mois soit 1540 heures : 770 heures de formation théorique et pratique en institut et 770 heures de formation clinique en milieu professionnel.		
Prérequis et public	Elle est accessible sans condition de diplôme. Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation. Visite obligatoire auprès d'un médecin agréé ARS pour obtenir un certificat de non contre-indication à la profession d'aide-soignant et mise à jour des vaccins obligatoires.		



Activités visées	En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée. Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies : 1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ; 2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ; 3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.	
Voies d'accès	 Formation initiale Promotion professionnelle Validation, partielle ou totale, des acquis de l'expérience (non ouverte à ce jour) Apprentissage (non ouverte à ce jour) 	
Modalités d'admission	Des épreuves de sélection sont organisées permettant d'établir une liste principale d'admission et une liste complémentaire : Un dossier d'admissibilité Un entretien oral d'admission Pour les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service : Voir la fiche d'inscription Pour plus de renseignements, vous référer au référentiel de formation.	
Secteurs d'activités	L'activité d'aide-soignant peut être réalisée en structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.	
Types d'emplois accessibles	Aide-soignant	

Prochaines dates de formation

Promotion 2024/2025			
Dépose des dossiers	avril à juin 2024		
Entretiens de sélection	Avril à juin 2024		
Affichage des résultats	Juillet 2024		
Date d'entrée et de fin de formation	1ere semaine de septembre 2024 à juillet 2025		





Blocs	MODULES ET COMPETENCES	
Bloc 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale ; <u>Compétence 1</u> : « Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires » Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque <u>Compétence 2</u> : « Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de	147 heures 21 heures
	prévention adéquates et les évaluer » Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne Compétence 3 : « Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins »	77 heures
Bloc 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés	Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement <u>Compétence 4</u> : « Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état clinique de la personne »	182 heures
en collaboration	Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée Compétence 5 : « Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation »	35 heures
Bloc 3 Information et accompagnement des	Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage <u>Compétence 6</u> : « Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage »	70 heures
personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs <u>Compétence 7</u> : « Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels »	21 heures
Bloc 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne, des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés Compétence 8 : « Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adapté en prenant en compte la prévention des risques associés » Compétence 9 : « Repérer et traiter les anomalies et les dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins »	35 heures
Bloc 5 Travail en équipe	Module 9 : Traitement des informations <u>Compétence 10</u> : « Rechercher, traiter et transmettre, quel que soit l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités »	35 heures
pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques <u>Compétence 11</u> : « Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques »	70 heures

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)		
Suivi pédagogique individualisé des apprenants		
Travaux personnels guidés (TPG)		

STAGES		
Période A	5 semaines	
Période B	5 semaines	
Période C	5 semaines	
Période D	7 semaines	

Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.





	Blocs	Epreuves	Modalités	Durée
	Bloc 1	Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale	Epreuve individuelle écrite sur table	3 heures
		Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque		
N	Bloc 2	Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne	Epreuve individuelle orale +	2.5 heures
EVALUATIONS		Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	AFGSU 2	
		Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	Epreuve individuelle pratique simulée	// 15 minutes
	Bloc 3	Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Epreuve en groupe orale	// 40minutes
ш		Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	Epreuve de groupe orale	// 1h40
	Bloc 4	Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Epreuve écrite individuelle écrite sur table	2 heures
	Bloc 5	Module 9 : Traitement des informations	Epreuve individuelle écrite sur table	2 heure s 30
		Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques		

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de formation.

L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation théorique et en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences.

Le diplôme d'Aide-Soignant atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de certification.

L'accès à la certification est ouvert aux élèves n'ayant pas cumulé plus de cinq pour cent d'absence justifiée, non rattrapée, sur l'ensemble de la formation. Le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétence acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel, selon les critères d'évaluation définis dans le référentiel de certification. L'institut de formation s'assure que l'élève a acquis l'ensemble des compétences métier.





Les moyens techniques	Les movens pédagogiques		Informations diverses	
 De nombreuses salles de cours équipées de vidéoprojecteurs et d'écrans interactifs Des salles de travaux pratique Des salles de simulation Une salle informatique Accès à Office365 Accès à Uness Formation 	Cours dispensés en face à face alternant apports théoriques et exercices pratiques Enseignement clinique en milieu professionnel E-learning via Uness Formation Mise à disposition de ressources via Uness Formation Modalités pédagogiques variées : Présentiel, distanciel, e-learning, simulation, réalité virtuelle, quiz interactifs , Interfiliarité		Registre public d'accessibilité consultable sur simple demande Textes réglementaires Référentier de formation Parcours individualisés	
Méthodes mobilisées			Poursuites d'études	
 Cours magistraux Travaux dirigés Travaux pratiques Travaux de recherches / Travail personnel guidé Simulation E-Learning 			 D.E Auxiliaire de Puériculture D.E Infirmier 	
Equivalences	Passerelles		Blocs de compétences	
Possibilité d'équivalence : ☐ OUI ☑ NON En attente de la parution du texte	Possibilité de passerelle : ☑ OUI ☐ NON		Possibilité de valider un ou des blocs de compétence : ⊠ OUI □ NON	
Contact				
contact-ifas@chu-grenoble.fr Tel: 04 76 76 50 66 Adresse: CHU Grenoble Alpes Pavillon Marie Marvingt CS 10217 – 38043 Grenoble Cedex 9				
Tarification		Handicap	Handicap	
Pour un devis personnalisé, merci de contact-ifas@chu-grenoble.fr Les apprenants peuvent, selon les crit bénéficier d'une aide régionale versée Rhône Alpes.	ères d'éligibilité,	Les apprenants en situation de handicap compatible avec la formation et l'exercice du futur métier, peuvent bénéficier d'aménagements d'examens et/ou de formation. Nous contacter: contact-ifas@chu-grenoble.fr		

Pour promotion 2023-2024

Taux de réussite (sur 47 présentés) : 94% Taux de satisfaction : 91% sur 20 réponses

Taux d'insertion dans le métier visé : 100% Taux d'insertion globale : 47%

Nos engagements

- Nous proposons un accompagnement et un suivi pédagogique individualisé à chacun de nos apprenants
- Nous garantissons l'intervention d'intervenants experts et qualifiés dans leur domaine
- Nous garantissons des méthodes et des outils pédagogiques innovants et adaptés (mannequins hautefidélité, réalité virtuelle, plateforme d'enseignement numérique, etc.)
- Nos méthodes pédagogiques en institut varient entre des cours magistraux, des travaux pratiques, des temps de recherche documentaire, du jeu pédagogique etc.
- Nous proposons un calendrier de formation permettant une alternance entre formation théorique en institut et formation clinique en stage